

# FIRMOUSS-D

## MOUSSE ANTI-MICROBIENNE INSTANTANÉE POUR LA DÉCONTAMINATION DES MAINS



### PROPRIÉTÉS - UTILISATIONS

- Décontamine les mains sans eau, sans rinçage.
- Efficacité **bactéricide** testée selon :
  - EN 1040 (1 min)
  - EN 1276\* (30 s)
  - EN 13727+A2\* (30 sec)
  - EN 13697\*\* (30 s)
- Efficacité **levuricide** testée selon :
  - EN 1275, *Candida albicans* (1 min)
  - EN 13697\*, *Candida albicans* (5 min)
  - EN 14562\*, *Candida albicans* (5 min)
- Efficacité **virucide**, actif sur :
  - Rotavirus selon EN 14776+A1\* (1 min)
  - Virus de la vaccine (MVA) selon EN 14476+A1\* (30 s)
  - Virus enveloppés : Hépatite B, Hépatite C, grippe, HIV...
- Utilisée en milieu hospitalier, dans les collectivités, les industries, la restauration... avec le DISTRIMOSS (réf. N01S01) dont la pompe libère une mousse aérée (environ 2000 doses avec une cartouche de 800 ml).



Compatible N01S01



\*études réalisées en conditions de propreté / \*\*études réalisées en conditions de saleté  
SARM : Staphylocoque aureus résistant à la méthicilline / ERV : Entérocoques résistants à la Vancomycine / EBSE : Escherichia Coli à Beta lactamase spectre étendu

### COMPOSITION

Ethanol, chlorure de benzalkonium, chlorhexidine digluconate et parfum.

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Aspect : liquide incolore

Odeur : mentholée

pH : 4,5-6,5

### MODE D'EMPLOI

Prélever une dose de FIRMOUSS-D, frotter soigneusement les mains, poignets, avant-bras, espaces interdigitaux et les pourtours des ongles pendant 30 secondes au moins. Ne pas rincer. Renouveler l'opération si nécessaire ou selon le protocole en place. NOTA : peut-être appliqué à l'aide de papier toilette pour désinfecter les abattants W.C. (sur surface pré-nettoyée).

### CONSERVATION

- Se conserve pendant 3 ans à température ambiante dans son emballage d'origine fermé.
- Craint le gel, stocker entre 4 et 40°C.

### RECOMMANDATIONS

Usage externe sur peau saine seulement. Ne pas avaler. Ne pas utiliser avec d'autres produits antiseptiques. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux, ou non dangereux si rincé, sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne pas rejeter le produit pur dans l'environnement. Ne pas réutiliser l'emballage vide. En cas d'urgence, contacter le centre antipoison le plus proche. Etiquetage des biocides (Règlement 1896/2000, 1687/2002, 2032/2003, 1048/2005, 1849/2006, 1451/2007 et Directive 98/8/CE) : CHLORHEXIDINE DIGLUCONATE (CAS N°18472-51-0) 1.20 g/kg TP01-02 / BENZALKONIUM CHLORIDE (CAS N°85409-22-9) 3.00 g/kg TP01-02 / ETHANOL (CAS N°64-17-5) 48.00 g/kg TP01-02. Type de produits 1 : Hygiène humaine. Type de produits 2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux. Fiche de données sécurité sur demande.

### PRODUIT À USAGE PROFESSIONNEL

Les indications mentionnées sur cette fiche sont données de bonne foi et n'engagent en rien notre responsabilité, le contenu de cette documentation est donné à titre d'information, il doit être adapté à chaque cas particulier.